

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Empranons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Marche suivie par le Séminaire de Rimouski, pendant l'espace de dix années.—Quelques détails sur le Séminaire de Rimouski, fournis par un ancien élève de cette institution.—Conversions au catholicisme dans le diocèse de Rimouski ; le clergé dans ce diocèse.—M. Pierre Lafrance, caissier de la "Banque Nationale ;" c'est un ami dévoué de l'agriculture.—Compte-rendu d'une séance littéraire, dramatique et musicale, donnée par quelques demoiselles du Village de Kamouraska, au profit du Couvent de Kamouraska.

Causerie Agricole : Des prairies naturelles.

Sujets divers : Rapport de la Société d'horticulture du comté de Pislet, tel que présenté à une assemblée générale de ses membres, par M. Auguste Dupuis, secrétaire correspondant de cette Société.—Programme et règlement du Cercle agricole de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Choses et autres : Billets de banque contrefaits.—Directeurs de la Société d'agriculture No. 2 du comté de Beauce.—Causes d'insuccès chez le cultivateur.

Recettes : Guérison des cors aux pieds, au moyen de citron.—Pommade de concombre.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements les plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, il y a quelques semaines, le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la Gazette. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous payer ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevions au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la Gazette, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Séminaire de Rimouski.—Nous empruntons à une circulaire de Sa Grandeur Monseigneur Langevin en date du 15 janvier 1882, les intéressants détails suivants, faisant connaître la marche suivie par cette importante institution, depuis sa fondation :

"Le Séminaire de Rimouski, à mon arrivée, était un simple collège industriel, qui avait 75 élèves. Après en avoir fait un collège classique et l'avoir fait reconnaître comme tel par le Département de l'Instruction Publique, je l'ai érigé en Séminaire diocésain le 4 novembre 1870, et l'ai fait incorporer civilement le 24 décembre suivant, par la Législature provinciale. Cependant, dès le 13 octobre 1867 ; j'y établisais canoniquement une Congrégation de la Sainte Vierge, qui était affiliée à celle du Collège romain le 11 janvier 1870.—Le Grand Séminaire était affilié à l'Université-Laval le 14 janvier 1869, et le Petit Séminaire le 17 avril 1872. Jusqu'ici, notre Séminaire a eu 6 bacheliers en théologie, 1 maître-ès arts, 2 bacheliers-ès arts, 5 ès-sciences et 1 ès-lettres. Le prix du Prince de Galles a été remporté trois fois dans les sciences par des élèves de l'institution.

"Année moyenne, le nombre des élèves est maintenant d'environ 140.—Un édifice spacieux en pierre, de 250 pieds de front, avec deux ailes de 100 pieds chacune, et une partie centrale de 90 pieds, sur une largeur uniforme de 50 pieds, à trois étages et une haute mansarde, fut commencé en 1870, et béni solennellement le 31 mai 1876. Il n'avait pas servi cinq ans lorsqu'un désastreux incendie est venu le réduire en cendres le 5 avril dernier.

"Depuis quinze ans, notre Séminaire a fourni 23 prêtres, 12 avocats, 1 notaire, 11 médecins, 5 arpenteurs, 1 architecte, 2 ingénieurs civils, 14 se livrent au commerce."

Nous lisons dans le *Courrier du Canada*, sur les renseignements suivants d'un "Ancien élève" du Séminaire de Rimouski, sous le titre :

Le Collège de Rimouski.—1862 et 1882.—Il y a vingt ans, le 2 février 1862, les classes du Collège de Rimouski s'ouvraient pour la première fois dans la sacristie de l'ancienne église avec la permission de Mgr l'Archevêque de Québec. Cet anniversaire assez remarquable pour ne pas le laisser passer inaperçu, rappellera sans doute de nombreux souvenirs à ceux qui ont vu les commencements et suivi les progrès de cette maison d'éducation.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici l'histoire du Collège de Rimouski; elle n'est pas d'une époque si reculée qu'elle soit déjà tombée dans l'oubli: A cette occasion nous nous contenterons de dire que, comme la plupart des Collèges fondés dans la Province de Québec, celui de Rimouski a passé par la pauvreté et la souffrance. Dirigée pendant plusieurs années par le Révd M. George Potvin, homme d'une puissante énergie et d'un dévouement sans bornes, cette institution naissante a triomphé des obstacles nombreux qui s'opposaient à son développement. Soutenu dans ses épreuves par des amis généreux, le Collège de Rimouski, malgré le manque de ressources, s'est assis sur des bases solides et a poussé dans le sol de fortes et vigoureuses racines. Dieu, qui avait des vues particulières sur cette maison, semble en avoir dirigé lui-même la marche et les progrès.

Quelques années s'étaient à peine écoulées depuis son installation dans la vieille église, que déjà le Collège de Rimouski avait reçu une organisation complète des mains de Mgr l'Evêque de Touqui, pour répondre à de pressantes requêtes, avait ajouté l'enseignement du latin et du grec à l'enseignement commercial et agricole, le seul que l'on avait donné pendant plusieurs années. Dans sa sollicitude pour cette maison destinée à devenir les plus chères espérances d'un diocèse nouveau, Mgr Buillargeon y envoyait au bout de quelques années trois prêtres et quatre ecclésiastiques.

Ainsi favorisé par la Divine Providence, dirigé par des prêtres éclairés, et pleins de zèle, le Collège de Rimouski était dans un état prospère lorsque le diocèse fut érigé en 1867. Dieu avait disposé les choses de telle sorte qu'à son arrivée dans son nouveau diocèse le premier Evêque de Rimouski y trouvait un Collège commercial et classique régulièrement organisé qu'il prit sous sa haute protection en en faisant un peu plus tard son séminaire diocésain. C'était couronner dignement une œuvre qui avait déjà fait un bien considérable dans cette partie du pays.

Au mois de septembre 1876, les élèves firent leurs adieux au vieux séminaire et entrèrent dans le séminaire neuf dont la bénédiction solennelle avait eu lieu avec une pompe extraordinaire le 31 mai de la même année. On se promettait une vie longue et prospère dans ce bel édifice construit par les mains de la charité, lorsque le 5 avril dernier le feu détruisit toutes ces légitimes espérances. Tout semblait perdu. Mais, Dieu avait tenu en réserve le vieux séminaire. Quinze jours après, les élèves venaient demander l'hospitalité à ces vieux murs témoins des épreuves et des gloires du passé.

Aujourd'hui, 2 février 1882, les élèves sont encore dans cette maison dans laquelle nous sommes entrés pour la première fois le 2 février 1862. A l'occasion de ce vingtième anniversaire, nous offrons à notre

Alma Mater nos vœux les plus sincères pour sa prospérité et notre reconnaissance la plus vive pour l'éducation et l'instruction que nous y avons reçus. Nous souhaitons ardemment que le concours généreux des amis de l'éducation lui aide à construire de nouveau un édifice qui soit plus en rapport avec le rang distingué qu'elle occupe parmi les autres séminaires et collèges de la Province de Québec.—UN ANCIEN ÉLÈVE.

—Cent quatre vingt trois conversions au catholicisme ont été opérées dans le diocèse de Rimouski, depuis quinze ans, parmi nos frères séparés.

A l'arrivée de Mgr Langevin, comme premier évêque de ce diocèse, il y avait 44 prêtres, soit occupés à l'enseignement, soit employés au Saint ministère. Aujourd'hui, on en compte 85 travaillant dans le diocèse, et 9 absents ou malades. Pendant l'intervalle de quinze ans, 61 prêtres ont été ordonnés pour le diocèse, dont 53 par Mgr Langevin.

M. Pierre Lafrance, Caissier de la "Banque Nationale."—Quoique tardivement nous joignons nos félicitations à nos confrères de la presse qui ont accueilli favorablement la nomination de M. Lafrance, comme caissier de la Banque Nationale. Plusieurs de nos confrères ont eu l'avantage d'apprécier M. Lafrance comme financier; pour notre part nous l'avons jugé comme un véritable ami de l'agriculture. A bonné à la *Gazette des Campagnes* depuis sa fondation M. Lafrance a toujours porté un profond intérêt à ce journal. Il nous a toujours consulté sur le choix des traités d'agriculture qu'il désirait acheter. Pendant son séjour à Sherbrooke, il a fait l'acquisition d'une magnifique ferme pour y établir son fils aîné comme cultivateur. M. Lafrance doit recevoir un salaire assez élevé comme caissier, et nous ne doutons pas qu'il consacra une partie de ses économies à l'amélioration de cette ferme et qu'il saura démontrer que l'on peut avantageusement placer ses capitaux à l'exploitation d'une ferme.

Voici comment *l'Événement* annonce la nomination de M. Lafrance, comme caissier de la Banque Nationale:

"Nous sommes heureux d'apprendre que M. Lafrance, qui avait été rappelé dernièrement de Sherbrooke par feu M. Vézina, pour lui aider à porter plus aisément le fardeau toujours croissant des affaires de la Banque Nationale, vient d'être nommé caissier de cette florissante institution financière.

"M. Lafrance appartient à la jeune génération, mais il a déjà passé par toute la filière des emplois qui forment les véritables financiers et qui devaient le conduire à la belle position qu'il occupe aujourd'hui. Il ne dépasse pas beaucoup la quarantaine et a débuté dans le commerce des nouveautés qu'il a fait pendant quelque temps pour son propre compte. Il n'a pas été heureux cependant dans cette ligne, mais l'expérience qu'il y avait acquise devait lui être bientôt de première utilité. Il fut assez heureux, son honorabilité aidant, pour entrer comme commis dans les bureaux de la Banque Nationale. Il se forma fort vite et une suite de circonstances heureuses pour lui, malheureuses pour d'autres, lui firent franchir en peu de temps tous les degrés de l'échelle, car on pris tellement ses talents qu'on lui confia la direction de la succursale de la banque à Sherbrooke. Comme nous le disions en commençant, M. Vézina se l'adjoignit dernièrement

comme celui que ses capacités désignaient à le remplacer plus tard. M. Lafrance vient de franchir, dans toute la force de l'âge le dernier échelon que l'on ne peut s'empêcher de regarder avec envie, mais le plus souvent inutilement car les élus sont rares dans ce genre d'affaires. Il faut, pour y arriver, avoir comme M. Lafrance du talent, un passé sans reproche, de l'énergie et des manières de gentilhomme.

« A titre de compatriote et d'ami nous félicitons M. Lafrance et nous espérons que sous sa direction la Banque Nationale continuera de prospérer comme sous M. Vézina.

« Nous ne saurions trop féliciter les directeurs de la banque du choix judicieux qu'ils ont fait. »

7^e Séance littéraire, dramatique et musicale au profit du Couvent de Kamouraská.—Mardi, le 7 février courant, nous avons l'heureuse chance d'assister à cette intéressante séance donnée par quelques demoiselles du village de Kamouraska, qui a été un véritable succès. La salle ne pouvait être plus remplie; chacun s'était fait un devoir de contribuer à cette bonne œuvre.

Voici les noms des D^les qui ont pris part au drame "Le laquais de Madame": D^les C. et E. Blais, A. Croft, E. et J. Gauvreau, A. et E. Paradis.

Si par le choix de cette pièce on a voulu démontrer les ennuis de la vie de salon, les déboires de ces grandes dames qui ne rêvent que les plaisirs, font étalage de luxe au risque de ruiner leurs maris, on a parfaitement réussi; car c'était véritablement propre à faire lever les épaules. On ne pouvait que plaindre ces pauvres dames qui pour bien recevoir une amie étaient obligées de jouer le rôle d'hypocrites. Celle qui nous paraissait la plus heureuse était bien la plus humble: Dorinne fille de chambre; c'était aussi elle qui a reçu les plus grands applaudissements.

Au dire de celles qui s'y connaissent en musique, l'exécution des différents morceaux inscrits sur le programme était irréprochable. Voici les noms de ces pianistes: D^les R. Blais, C. Gagnon, Anna et Léa Langlais, Eugénie et Amanda Paradis. La D^le Anna Langlais a obtenu une médaille d'or à un concours de musique au Couvent de Bellevue.

La partie littéraire n'a pas été la moins intéressante. En citant le nom de Thomas Chapais, écrivain, avocat, qui en a fait les frais, on pouvait être convaincu d'avance que chacun était avide d'entendre ce jeune orateur. Pendant une heure, il nous a fait à vol d'oiseaux le tableau des principaux événements de l'histoire de notre pays. Nous avons vu ce jeune Monsieur écolier, mériter les applaudissements des personnes présentes aux séances du Collège: il était déjà orateur. Aujourd'hui, nous le voyons à l'âge viril poursuivre sur un autre terrain cette même tâche d'intéresser et d'émeouvoir son auditoire. Lorsque nous l'entendîmes citer les traits héroïques de ceux qui les premiers implantèrent la Croix sur notre sol, ainsi que de leurs successeurs; lorsqu'il nous signala la vaillance de nos ancêtres sur le champ de bataille, comme le courage qu'ils montrèrent à défricher nos forêts, nous ne pouvions qu'aimer davantage notre pays; porter haut et ferme le drapeau sans tache que nous ont légué nos ancêtres, et sur lequel sont inscrits en grosses lettres: "Nos institutions, notre langue et nos lois." Dans les jours de défaillance que nous traversons malheureusement aujourd'hui, nous avons besoin que ce feu

sacré de la religion et de la patrie pénètre dans notre âme.

CAUSERIE AGRICOLE

DES PRAIRIES NATURELLES.

Les prairies naturelles et les prairies artificielles donnent des plantes. Les bestiaux mangent celles-ci et en font du lait, de la viande et du fumier.

Donc un cultivateur intelligent doit se dire que ce n'est pas seulement pour avoir du fumier qu'il a des bestiaux, mais qu'il faut produire par eux, et avant tout, le lait dont il veut faire du beurre et du fromage qu'il portera sur le marché, ou de la viande qu'il vendra aux bouchers, ou aux commerçants pour l'exportation.

Sur dix livres de fourrage mangés par un animal, six se retrouvent dans les fumiers, s'ils sont bien faits. Que deviennent les quatre autres livres? L'un s'en va par la transpiration et l'autre fait du lait ou de la viande.

Donc, premièrement, si l'on n'avait d'autre but, on alimentant les bestiaux, que de leur faire produire du fumier, mieux vaudrait mettre les fourrages à pourrir directement dans une fosse; car on les y trouverait tout entiers.

Et, secondement, il faudrait tendre à faire absorber aux bestiaux le plus de fourrage possible, afin d'augmenter la production de ce lait ou de cette viande qui, vendus, paieraient les dépenses de la ferme, aideraient à acheter des instruments, des engrais, etc.

D'où la conséquence qu'un cultivateur doit tendre à avoir beaucoup de fourrages qui soient en même temps de nature à donner du lait et de la viande.

Aussi, voyez, même dans notre pays où l'herbe croît toute seule, pour ainsi dire, on n'a plus assez déjà de prairies naturelles, on en fait d'artificielles. Mais tandis qu'on soigne beaucoup ces dernières, on semble abandonner les autres à elles-mêmes, comme si la nature devait toujours se charger seule de les entretenir.

Cependant, il ne suffit pas que la terre soit verdoyante et couverte d'une herbe quelconque. Quel est le cultivateur qui croirait le contraire? Il faut, et tous le reconnaîtront avec nous, qu'elle soit bonne, cette herbe, et abondante.

Cependant sommes-nous d'accord sur ces deux mots? Chacun sait qu'une bonne herbe est celle que les animaux mangent avec plaisir et qui les nourrit bien. Mais, pour ce qui est d'abondant, tous ne sont probablement pas d'accord; la manière d'agir de quelques-uns nous le prouve assez.

Mettons, diront la plupart des cultivateurs, le fourrage de nos fermes dans la balance; si vous en avez 10,000 livres et si j'en ai 15,000, le mien est plus abondant que le vôtre.—C'est ici que nous cessons de nous entendre; car 10,000 livres de foin ne valent 10,000 autres que dans le cas où ils contiennent tous deux les mêmes principes alimentaires.

La qualité du foin dépend, direz-vous peut-être, de la qualité des terrains. Cela est vrai, mais le cultivateur peut améliorer ceux-ci par des procédés d'assainissement, par des engrais, etc.

Tout le monde, direz-vous encore, n'a pas l'argent nécessaire pour entreprendre des drainages, se procurer en abondance de fumier, etc.—C'est encore vrai; mais du moins tous les cultivateurs peuvent donner quelques soins à leurs prairies. Or, il y a des cultivateurs, même parmi ceux que l'on cite comme de bons cultivateurs, qui prétendent n'avoir rien à apprendre en fait de culture, qui ne font rien pour cette partie de leurs cultures. Ils donnent leurs blés ou orge, du phosphate, de la chaux; leurs trèfles du fumier; ils ne donnent rien à leurs prairies.

Mais puisqu'ils se rendent bien compte que le blé, l'orge, et le trèfle, prennent à leurs terres de l'azote, du phosphate, etc., et que si on n'en restitue pas au sol, il cessera d'être fertile, pourquoi n'ont-ils pas aussi une telle idée pour les prairies! Et pourtant, si celles-ci ne sont pas favorisées par des débordements ou par d'autres causes, les herbes qu'elles contiennent doivent peu à peu ne plus trouver dans le sol les aliments qu'elles y prennent et que nul ne leur rend.

La pluie leur apporte bien chaque année un peu d'azote, sous forme d'alcali volatil ou de nitrates; mais ne leur apporte ni chaux, ni silice, ni phosphates. A la vérité, on dira que les animaux qu'on met paître dans les prairies restituent par leurs excréments une partie de ce qu'ils y ont pris. Mais le lait et la viande qui ont été livrés à la consommation n'y laissent rien, ne rendent rien à ces mêmes prairies.

Il n'est donc pas surprenant qu'une prairie abandonnée à elle-même finit, tôt ou tard, par dépérir; les mauvaises plantes y remplacent les bonnes, et il faut y passer la charrue pour la renouveler.

Ces mauvaises plantes, d'où viennent-elles? On le sait, les vents se chargent d'en amener les graines; peu à peu celles-ci germent, les plantes sauvages grandissent et, comme elles sont moins délicates que les autres, elles prospèrent d'année en année, au point de tout envahir: elles ont le dessus sur les bonnes plantes.—Les plantes utiles avaient besoin de chaux, de silice, de phosphates; elles n'en trouvent plus et disparaissent peu à peu de la prairie, cédant la place à d'autres moins exigeantes qui, à leur tour, reculent devant les plus voraces et leur cèdent tout le terrain.

Quel est le cultivateur un peu pensant qui ne se souvienne d'avoir vu des prairies dépérir de la sorte? D'où la conséquence qu'il faut les chauler et les amender comme on chauler et amende les cultures annuelles.

Il y a des cultivateurs qui sarclent leurs blés, mais il y en a encore beaucoup plus qui ne les sarclent pas. Comment faire comprendre à ces derniers qu'il faut sarcler leurs prairies? Cependant, raisonnons un peu ce point.

Quand on crée une prairie, on prend ou des graines spéciales achetées chez le marchand, ou, ce qui a lieu assez souvent, on se sert de la meilleure graine de foin qu'on puisse trouver dans son fenil, c'est-à-dire celle qui renferme le moins de mauvaises graines. Cependant celles-ci viennent de suite en quantité importante et augmentent chaque jour. Qui ne comprend qu'en les arrachant à mesure qu'elles se présentent, le cultivateur empêche leur envahissement et assure le succès des bonnes plantes?

Un autre soin non moins essentiel consisterait à éviter les mille excavations causées par les pieds du bétail que l'on met au pâturage. Chacun de ces petits

trous fait un petit marais où viennent les plantes aquatiques, et où les bonnes graminées, si elles poussent, sont plus mauvaises.—Ayez donc soin, au moins, avant de fermer vos prairies, de combler de terre ces excavations nombreuses qui font tant de tort aux prairies.

En présence de ce fait, quel cultivateur raisonnant et raisonnable ne comprendra pas le tort qu'il fait à ses foins quand il met le gros bétail paître dans ses prairies amollies par les pluies de l'automne, et qu'il ne fait rien pour réparer le dommage qu'il a causé?

L'élevage des bestiaux, pourrait et devrait être la branche la plus importante de notre agriculture, vu les marchés faciles qui sont actuellement à notre disposition à l'étranger. Mais il ne suffit pas d'avoir des animaux de races améliorées pour nous faciliter davantage cette branche d'industrie; il faut savoir les nourrir, leur donner une alimentation convenable afin qu'ils ne dégèrent pas. Par ce moyen, il serait si facile à nos cultivateurs de tirer un grand profit de cette source féconde, soit pour la fabrication du fromage ou la vente de la viande.

Nous ne cessons de répéter aux cultivateurs cette vérité presque banale: Les herbages forment les races; de la qualité et du bon entretien des prairies proviennent l'amélioration ou la dégénérescence des races. M. Magne, agronome distingué, a particulièrement insisté, dans tous ses écrits, "sur les bons effets d'une nourriture abondante, administrée dans le jeune âge des animaux, pour améliorer leurs formes et leurs aptitudes."

Il est donc de la plus haute importance pour les cultivateurs de perfectionner cette base de leurs cultures, s'ils veulent arriver à la fabrication du beurre et fromage de qualité supérieure, et arriver à conduire sur nos marchés des animaux méritants, à tirer un parti fructueux dans ce genre d'exploitation.

La salution la plus pratique et la plus avantageuse se trouve précisément dans le développement de la production animale. En effet, de riches écuries donneront des masses d'engrais qui, judicieusement employés, feront produire à la même étendue de terrain le double, le triple même de ce qu'elle produisait auparavant; donc, on pourrait, sans diminuer la quantité de grains à mettre sur les marchés, consacrer à leur culture un moins grand espace et donner le surplus à la création des prairies naturelle ou artificielle, seul moyen de nourrir abondamment beaucoup de bestiaux, et par conséquent de produire d'abondants fumiers. Un cultivateur intelligent, bien pénétré de ces idées, ne manquera pas de transformer en prairies les terres les plus difficiles à cultiver, et à économiser ainsi des frais considérables de main-d'œuvre.

Nous croyons donner ici un conseil que nous avons maintes fois répété, et auquel on n'attache pas assez d'importance dans la pratique; en s'en écartant on croit viser à l'économie, s'épargner la dépense de graines de première qualité pour la confection de prairies naturelle ou artificielle: c'est tout le contraire.

Souvent nous avons vu des cultivateurs, lorsqu'ils veulent créer une prairie naturelle, recueillir toutes les graines qu'ils trouvent sur les planchers des fenils, quelquefois même aux pieds des moules. En agissant

ainsi, ils ne peuvent arriver qu'à un détestable résultat, car il existe toujours dans les agglomérations considérables de foin, une fermentation plus ou moins forte qui peut supprimer les propriétés germinatives des graines les plus délicates et presque toujours les meilleures.

Le moyen le plus certain d'établir une bonne prairie naturelle est de faire choix d'une partie de bon pré naturel, d'en laisser mûrir suffisamment le foin, de le faucher et battre comme on le fait pour les grains, et d'en conserver la graine dans un endroit bien sec jusqu'au moment de la semer. Les sociétés d'agriculture ont grandement contribué à changer cet état de choses, en offrant des prix pour la meilleure graine de mil.

En résumé, le résultat certain du système que nous indiquons amènera l'augmentation du revenu de la ferme en produits animaux, sans diminution du revenu en céréales: la simplification et l'économie dans l'exploitation agricole.

Nous voyons avec plaisir que les cercles agricoles entrent résolument dans cette innovation si désirable de l'amélioration des prairies naturelle et artificielle. Les sociétés d'agriculture ont aussi largement contribué et contribuent encore à l'amélioration de nos races d'animaux, en même temps que les cercles agricoles s'appliquent à rendre plus productives nos prairies par l'achat de graines de meilleur choix. C'est donc au moyen de l'association que l'on arrivera graduellement au perfectionnement de l'agriculture, et que l'on surmontera les difficultés qui se rencontrent sur le chemin, pour atteindre ce but.

La Société d'horticulture du comté de l'Islet.

A l'assemblée générale des membres de la Société d'horticulture du comté de l'Islet, les directeurs suivants ont été nommés, savoir: Révd J. Lagueux président; Dr S. Roy, écr., vice-président; directeurs: Eug. Casgrain écr., Thos. Pouliot écr., MM. Arthur Talbot, Louis Lapointe, L. Proteau; P. G. Verreault écr., sec.-trésorier.

Après une discussion bien intéressante sur les variétés de pommiers les plus profitables, des détails importants furent donnés sur des pommiers de 100 à 150 ans, qui existent dans le comté, et qui donnent encore de fortes récoltes de *bonnes pommes*: le Dr S. Roy cita entr'autre un pommier qui a donné autrefois au-delà de 40 minots par année et qui produit encore. Le Révd M. Lagueux fit des suggestions bien appropriées pour le progrès de la Société d'horticulture, et sur la publication des procédés, dans le but d'augmenter le nombre des membres de la société.

On attira l'attention des membres sur les belles pommes produites des pommiers rustiques, qui ont été exhibées à Montréal à l'exposition de septembre dernier. Pour favoriser l'introduction de ces variétés il fut décidé que la société achèterait 200 à 300 pommiers qu'un pépiniériste, ami de l'horticulture, offrirait spécialement à la société à prix très réduit.

Il a été résolu que chaque membre de la société qui payera \$1.50 entre les mains de P. G. Verreault, écr., secrétaire, d'ici au 1er mars prochain, aura droit à douze plants de pommiers de 4 à 5 pieds, la société payant le surplus du coût des arbres. Les directeurs

espèrent que cet essai, qui devra être fait dans divers sols, expositions et localités, aura l'effet de faire connaître le mérite de ces variétés dans notre district.

Deux cents pommiers sur mille, (les mille qui avaient été offerts gratuitement par la société, pour les comtés de Gaspé et Bonaventure), n'ont pas été demandés; les directeurs ont en conséquence décidé d'offrir ces 200 pommiers en prix à l'exposition de la société qui devra avoir lieu en septembre prochain.

Des prix seront accordés à ceux qui auront greffé avec succès le plus grand nombre de pommiers et qui auront fait les plus grandes plantations d'arbres fruitiers.

Les prunes du comté de l'Islet ont obtenu une bonne renommée sur nos marchés et surtout à Montréal. La description qu'en a fait M. Chs Gibb, d'Abbotsford, publiée dans le *Journal d'Agriculture* la *Gazette des Campagnes* et le *Herald de Montréal*, a attiré l'attention des horticulteurs des Etats-Unis et d'Ontario.

La bonne qualité de nos prunes et la rusticité des pruniers, leur fécondité et la facilité de culture, étant pris en considération, sont des points de mérite qui ne se rencontrent pas dans les variétés étrangères.

Des demandes pour ces pruniers ont été faites au secrétaire de la société par plusieurs horticulteurs et pépiniéristes des Etats-Unis, d'Ontario et des environs de Montréal, qui sont persuadés qu'il y aura grand profit à cultiver avec soin ces pruniers, qui produisent ici d'abondantes récoltes, malgré le peu de soin qu'on apporte généralement à leur culture.

La Société d'horticulture de Montréal ayant demandé quelles étaient les cinq variétés de pommiers les plus profitables, le comité a répondu que "les Fameuse, Calville jaune d'hiver, Duchesse d'Oldenbourg St-Laurent, Pomme grise" sont considérées comme les plus profitables. Cependant ce choix sera probablement modifié avant longtemps, car il est constaté; 1o. qu'il y a dans le comté un grand nombre de gros arbres forts, vigoureux, produisant en abondance d'excellents fruits et qui seront propagés et essayés, grâce à l'encouragement qu'offre la société; 2o. que les variétés suivantes plantées depuis quelques années promettent beaucoup et semblent parfaitement adaptées à notre climat, on cite l'Ontario-Roi (ou King of Tompkins) Rouge du Canada, Bourassa, Espion du Nord, Rougette dorée (Russet), Rougette Roxbury, Alexandro, Ben Davis, Baldwin.

Il serait à désirer que les planteurs s'entendissent pour planter autant que possible les variétés ci-dessus, car les pommes qu'elles produisent sont fort estimées.

Ce serait le désir des directeurs de faire des échanges de plants d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornements pour des pruniers.

Les sociétés d'horticulture des provinces de Québec et d'Ontario, les pépiniéristes qui auraient des plants de mérite dont ils veulent éprouver la rusticité, sont invités à s'adresser aux directeurs ou au secrétaire-correspondant, Aug. Dupuis, au Village des Aulnaies, P. Q.

En échange des plants qui seraient offerts, les directeurs donneraient des plants (repoussons) de pruniers rustiques (dits bleu ou blanc d'Orléans) ou Damas et Impériale.

Les directeurs remercient les journaux d'agriculture et autres pour la publication des délibérations et des rapports des expositions de la société; ils voient avec plaisir que le *Journal d'Agriculture* et la *Gazette des Campagnes*, les journaux politiques même donnent beaucoup de renseignements utiles on horticulture. La *Gazette des Campagnes* a publié entre autre un article sur la culture des fraises de jardin qui a été bien accueilli par le public et qui a engagé un grand nombre de cultivateurs à se livrer à cette culture profitable.

J.-C. Chapais, écrivain, jr. a publié dans le *Journal d'Agriculture* deux articles fort intéressants et pratiques avec gravures: le premier sur la vigne, sa culture, sa taille; le second sur les *Arbustes rustiques de jardins*. Le public a tellement apprécié les articles de ces journaux que les auteurs ont été sollicités de les publier en brochure et quelques centaines d'exemplaires ont été vendus promptement.

La société regrette que l'octroi que le Gouvernement lui a destiné pour 1881 (\$50) n'ait pas été payé par le Conseil d'agriculture.

Les sacrifices personnels de plusieurs membres et le travail qu'ils s'imposent dans un but bien louable, semblent ne pas être pris en considération par le Conseil.

AUGUSTE DUPUIS,

Secrétaire-Correspondant.

Village des Aulnaies, comté de l'Islet.

Janvier 1882.

Note du Rédacteur.—La longueur de ce rapport nous empêche de donner aujourd'hui une appréciation des importants travaux de cette société d'horticulture.—Nous le ferons prochainement. En attendant, nous ne pouvons que féliciter M. Auguste Dupuis d'avoir donné naissance à une semblable société, dans son propre comté. Si dans cet endroit nous pouvons constater des progrès signalés quant à la culture des fruits, nous le devons à son extrême dévouement et ses profondes connaissances dans l'art de l'horticulture et de l'arboriculture.

Programme et règlement du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska.

Nous remercions le secrétaire du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska, Alexandre Gagnon, écrivain, N. P., d'avoir bien voulu nous donner communication des règlements de cette association qu'il dirige avec tant de dévouement. Nous sommes heureux de les publier ici, pour qu'ils puissent servir à ceux qui désirent établir un cercle agricole dans leur paroisse. Nous concourons pleinement dans tous les détails de ces règlements rédigés de manière à assurer la bonne administration d'un cercle agricole et d'en assurer le succès et le maintien.

Nous mettrons ce programme en brochure et nous en distribuerons gratuitement des exemplaires à ceux qui nous en feront la demande, pourvu que l'on nous fasse tenir le prix du postage.

Programme.

1o. L'amélioration de la condition morale, intellectuelle et matérielle de la classe agricole, et adoptant toutes les mesures capables de produire cet heureux résultat.

2o. L'agriculture, l'amélioration des animaux de la ferme, l'horticulture et même l'arboriculture seront donc autant de sujets qui attireront tout particulièrement l'attention du cercle agricole; sans toutefois négliger les autres questions qui intéressent aussi la classe agricole.

3o. Afin d'assurer l'amélioration de la condition morale des membres du cercle et de notre population rurale, tous les membres devront reconnaître l'importance de faire disparaître autant que possible, les causes qui entravent cette si désirable amélioration, notamment le luxe et l'intempérance qui sont les deux plaies sociales qui font le plus de victimes, ruinent tant de familles.

4o. Aussi, afin d'assurer la paix et la concorde entre les membres du Cercle, ils devront éviter les procès, causes de tant de divisions et de haines, et soumettre leurs différends à des arbitres choisis de préférence parmi les membres du Cercle.

Règlements.

1o. Ce Cercle agricole prend le nom de "Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska."

2o. Il aura pour devise "Religion et patrie," et pour patron "Saint-Isidore."

3o. Tous les ans le Cercle chômera la fête de St-Isidore, en faisant chanter une grand'messe en son honneur; il y aura à cette messe communion générale des membres du Cercle, afin d'obtenir par la puissante intercession de St-Isidore, d'abondantes bénédictions du ciel sur leurs familles et leurs travaux agricoles.

4o. Les directeurs du Cercle auront des assemblées mensuelles, le premier dimanche de chaque mois, à l'issue des vêpres, en la salle publique, excepté les assemblées des mois de novembre, décembre, janvier et février, qui se tiendront le premier lundi des mêmes mois, à six heures de l'après-midi.

5o. Le quorum sera de cinq membres. En l'absence du président, le vice-président présidera; et en l'absence des deux les membres présents choisiront entre eux un président temporaire, et dans le cas d'égalité des voix le président sera désigné par le sort.

6o. Toutes les questions contestées seront décidées par la majorité des directeurs présents.

7o. Les services ordinaires du secrétaire-trésorier seront gratuits.

8o. Les minutes des assemblées seront signées par le président et contre-signées par le secrétaire.

9o. Chaque assemblée commencera par la lecture des minutes de la séance précédente; le secrétaire fera ensuite part à l'assemblée des directeurs, de toutes les demandes d'admission et des résignations des membres du Cercle qui seront venues régulièrement à sa connaissance depuis la dernière assemblée; il donnera aussi communication de toutes les lettres et des avis reçus depuis la dite dernière assemblée.

10o. Les demandes d'admission, comme les avis de résignation, seront pris en considération à la séance suivant immédiatement celle à laquelle le secrétaire en aura donné connaissance aux directeurs, ou la manière mentionnée à l'article précédent; telles demandes seront admises ou rejetées par un vote au scrutin.

11o. Tout membre du Cercle pourra en tout temps cesser d'en faire partie, en par lui donnant au préalable un avis par écrit signé en présence d'un témoin qui devra lui-même signer; et tout tel avis de résignation sera communiqué aux directeurs, à leur prochaine réunion régulière; tel membre résignant sera censé ne plus appartenir au Cercle, à compter du moment qu'il aura donné son avis de résignation, comme sus-mentionné.

12o. Tout membre du Cercle sera tenu de se conformer à ces règlements, et sur son refus de ce faire, comme aussi d'obéir aux ordres et ordonnances du bureau de direction régulièrement donnés et adoptés, son nom devra être rayé de la liste des membres, aussitôt que possible après tel refus, et ce par un vote au scrutin.

13o. Tout membre qui sera une première fois exclu du Cercle agricole, pourra y être admis de nouveau, au moyen d'une demande écrite comme la première fois; laquelle demande sera sujette à l'approbation du bureau de direction.

14o. Des assemblées spéciales du bureau de direction pourront être convoquées par le président, le vice-président, le secrétaire, deux directeurs et dix membres du Cercle, qui eux seront tenus de convoquer telles assemblées par avis public et par écrit, faisant connaître l'objet de ces assemblées; quant au président, vice-président, secrétaire et aux deux directeurs convoquant, ils pourront le faire par avis public verbal; et tout avis de convocation sera donné à la porte de l'église de

St-Alexandre, à l'issue de l'Office Divin du matin, au moins huit jours avant celui fixé pour la tenue de l'assemblée.

150. Des assemblées générales et spéciales du Cercle pourront être convoquées par les mêmes personnes qui viennent d'être mentionnées, et de la même manière; le Cercle agricole aura de plus des assemblées mensuelles qui se tiendront immédiatement après les assemblées mensuelles du bureau de direction.

A ces assemblées il y aura des causeries agricoles, ainsi que des conférences, lectures et discussions toutes relatives et se rattachant à l'agriculture, à son amélioration et à tous les autres sujets mentionnés dans le programme. Il y sera aussi donné de temps à autres, par des personnes compétentes, des conférences légales, dans le but de donner des notions élémentaires sur le droit civil et rural, notions dont l'utilité ne peut être révoquée en doute.

160. Tout membre qui, sans raison légitime, manquera d'assister à quatre assemblées mensuelles et consécutives, s'exposera à faire rayer son nom de la liste des membres par le bureau de direction, à l'une de ses prochaines réunions.

170. Les directeurs qui également sans raison légitime, négligeront d'assister à trois assemblées aussi mensuelles et consécutives du bureau de direction, seront réputés par le fait seul de ces trois absences ne plus y appartenir, sans toutefois cesser d'être membre du Cercle.

180. L'assemblée générale annuelle des membres du Cercle aura lieu le premier dimanche de juin. Avis public cependant en sera donné par le secrétaire, au moins huit jours avant le jour fixé, à la porte de l'église et à l'issue de l'Office divin du matin. A cette assemblée le bureau de direction fera son rapport annuel des opérations du Cercle, pour l'année expirée; le secrétaire-trésorier donnera communication de l'état financier de la Société, puis il sera procédé à l'élection des directeurs en remplacement de ceux sortant de charge qui seront rééligibles.

190. Le nouveau bureau de direction, à sa prochaine réunion, élira ses officiers et son secrétaire-trésorier pour l'année alors courante.

200. Toutes vacances dans la charge de directeurs et d'officiers du Cercle agricole, sera remplie par le bureau de direction à sa plus prochaine réunion suivant telle vacance.

210. Les assemblées tant de directeurs que des membres du Cercle seront publiques, à moins que pour de justes causes la majorité décide qu'elles doivent être privées.

220. Les assemblées du Cercle seront présidées par le président, en son absence par le vice-président, et en l'absence des deux par un président temporaire choisi par la majorité des membres présents, et au cas d'égalité de voix le président temporaire sera désigné par le sort.

230. Il sera fait annuellement à M. Ed.-A. Barnard, directeur de l'agriculture dans la Province de Québec, un rapport circonstancié et détaillé des opérations du Cercle pour l'année qui viendra d'expirer; et le cercle agricole de St-Alexandre acceptera toujours avec reconnaissance les conseils et les suggestions que M. Barnard jugera bons et utiles de lui donner, en vue de son avancement et de l'amélioration de l'agriculture.

240. Les membres du Cercle auront seuls le droit d'acheter des grains et graines destinées à la semence, par l'entremise du Cercle agricole, et ils seront tenus de déposer l'argent en même temps qu'ils feront leurs demandes.

250. Aux assemblées soit du bureau de direction, soit des membres du Cercle, on s'abstiendra rigoureusement de toute allusion à la politique et aux questions qui s'y rattachent de trop près; cela afin d'assurer le maintien de la bonne harmonie qui ne doit cesser d'exister entre les membres des cercles agricoles, pour en assurer le succès et la stabilité.

260. Les règlements seront signés par le président et contre-signés par le secrétaire. Ainsi signés, ces règlements seront censés authentiques.

Choses et autres.

Contrefaçon.—Un marchand de Moncton a reçu deux faux billets à la banque Union de l'Île du Prince-Edouard. Ce sont des billets pareils à ceux que Lefurage avait contrefaits et pour lesquels il purge une condamnation à Dorchester. On croit qu'il avait des complices qui continuent aujourd'hui le même commerce. Il y a plusieurs faux billets neufs en circulation.

Société d'Agriculture No 2 du comté de Beauce.—A une assemblée publique des membres de la dite société tenue à la salle publique en la paroisse de St. Sébastien d'Aylmer, mercredi le 21 décembre 1881, les Messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année 1882, savoir: St. Sébastien d'Aylmer, le Révd Samuel Garon et Ignace Royer; St-Vital de Lambton, L. N. Bourque et D. Robert; St-Evariste de Forsyth, Laurent Paquet et Jean Fortier; St-Samuel de Gayhurst, Romain Dallaire et Magloire Beaudoin; Canton de Ditchfield, Paul Roy.

A la première assemblée de cette même Société tenue le 5 janvier 1882 à la salle publique en la paroisse de St-Sébastien d'Aylmer, le Révd Samuel Garon a été nommé président de la dite société; Damase Robert a été nommé vice-président; et le Capt. Louis Paradis de St-Sébastien d'Aylmer a été nommé et engagé Secrétaire-Trésorier.

Causes d'insuccès chez le cultivateur.—Le *Southern Farmer's Monthly* indique comme suit les principales causes d'insuccès chez le cultivateur, et prie ses lecteurs d'en prendre note.

Pourquoi quelques cultivateurs ne réussissent pas :

- Ils ne sont ni actifs ni industriels.
- Ils n'attachent pas assez d'importance aux améliorations.
- Ils sont trop enracinés à la culture routinière.
- Ils ne portent pas assez d'attention aux détails.
- Ils croient les petites choses sans importance.
- Ils ne prennent aucun plaisir à leur travail.
- Ils regardent le travail comme un esclavage.
- Ils pèsent et mesurent avec trop de parcimonie.
- Ils sont gaspilleurs et imprévoyants.
- Ils laissent les portes de leurs granges et de leurs étables à l'abandon jusqu'à ce qu'elles tombent en désuétude.
- Ils ne font pas de composts.
- Ils laissent leurs volailles se jucher aux branches des arbres.
- Ils n'ont aucun abri pour leurs animaux.
- Ils n'étrillent pas leurs chevaux.
- Ils laissent leurs charmes séjourner dans les champs.
- Ils laissent leurs harnais exposés à la poussière.
- Ils n'ont pas la précaution de graisser les roues de leurs voitures.

Ils privent leurs veaux d'une nourriture suffisante, tout en espérant obtenir plus tard beaucoup de lait de leurs vaches. Ils ne reconnaissent pas que le meilleur est toujours le moins cher.

Ils n'ont aucune méthode ni système. Ils n'ont pas d'oreilles quand il s'agit d'entreprises propres à améliorer leur condition.

Ils ne voient rien de bon quand il s'agit d'innovations. Ils ne font pas usage de peinture pour leurs bâisses. Ils appuient leurs portes d'étable ou de grange au moyen d'une barre, sans songer à réparer les pentures brisées.

Ils traitent leurs vaches tard le soir. Le temps leur manque pour exécuter leurs travaux convenablement et à temps.

Ils ne croient pas à la rotation des récoltes.

Ils ne lisent pas de livres traitant d'agriculture, ni ne reçoivent un journal d'agriculture qui pourrait leur être d'une grande utilité.

RECETTES

Guérison des cors aux pieds, au moyen de citron.

Prenez un citron à peau épaisse, exprimez-en le jus dans lequel vous mettez infuser des portions du zeste de ce citron, c'est-à-dire la partie blanche et spongieuse de l'écorce dont vous aurez supprimé la pellicule.

Ajoutez dans ce jus de citron autant de sel qu'il pourra en dissoudre, et laissez infuser le zeste pendant 36 à 40 heures; retirez une de ces portions du zeste et appliquez-la, en vous couchant, sur le cor ou le durillon en la maintenant au moyen d'une bandelette de toile. Si vous êtes obligé de l'ôter dans le jour, ne manquez pas de la mettre le soir en la renouvelant.

Ce remède doit être appliqué pendant plusieurs jours, et voici l'effet qu'il produit: le sel dont est saturée la partie spongieuse de l'écorce du citron, pénétrant dans la substance, fongueuse et incomplètement organisée du cor, en déjoindra les parties constituantes, en sorte qu'il tombera pour ainsi dire en poussière ainsi que ses racines.

Pommade de concombre.

Prenez de bonne huile d'olive, dans laquelle vous râpez un poids égal de concombre, dont vous aurez supprimé l'écorce et les graines; mettez au bain-marie, remuez continuellement cette mixture que vous passerez ensuite à travers une mousseline claire. On recommence cinq ou six fois cette opération en filtrant l'huile sur de nouveaux concombres râpés. On obtient ainsi une pommade fine et blanche, très-bonne pour adoucir la peau et faire sécher les boutons.

**CANAL WELLAND.**

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour lumières électriques," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 21^e jour de FEVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, }
Ottawa, 31 Janvier 1882. }

AVIS

La Compagnie "Agriculture Manufacturière" demandera un acte d'incorporation à la prochaine session de la Législature de Québec.

2 Février 1882.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierge, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Encensoirs, Barettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Écoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma

librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à un meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTE DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

INSTRUMENTS AGRICOLES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix.

Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arrache-patates.

Herse circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herse en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vessot, avec herse, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarclours pour jardins, et leurs accessoires.

de paille ou un petit échalot de fer, on a proposé pour les attirer, de présenter, aussi près que possible de l'œil, dans le premier cas, un bâton de cire d'Espagne électrisé par le frottement; dans le second, un morceau d'aimant.

Faucheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.

Moussonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faucheuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache-souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pello à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tordense.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

AVIS AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article

A BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES CARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Vous serez toujours servis avec un seul prix.

H. GAGNON & CIE.,
No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.